

testantes de prévoyance et de secours mutuels, ils ont créé à Paris et à Lyon deux grandes et belles associations qui, entretenues par la bienfaisance la plus active et la plus généreuse, rendent d'éminents services à une fraction malheureuse de la société. Ici, quoique appuyée sur l'organisation sacerdotale, l'institution n'intervient jamais, comme chez les juifs, dans les pratiques mêmes du culte. On trouve encore un assez grand nombre de Sociétés protestantes à Strasbourg, à Bordeaux, et dans le Midi, là surtout où les haines religieuses ne sont pas éteintes après tant d'années d'entière tolérance. Quelques-unes de ces Sociétés se font remarquer par des prescriptions dont les unes montrent un sublime esprit de dévouement, et les autres un rigorisme excessif. La Société protestante de secours mutuels de Mazamet (département du Tarn) repousse honteusement celui qui refuse de veiller un sociétaire atteint d'une maladie contagieuse ; mais elle exige de ses candidats qu'ils promettent de fuir à toujours le café et le cabaret.

(A suivre.)

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

(Suite.)

II.—Le mercier de la rue Jean-Tison

La fortune, ce jour-là, donna raison à Pierre Bourdier, Bénard, qui l'avait accompagné dans le tripot et y était entré tête basse, inquiet et honteux, en sortit le front haut, la joie dans les yeux : il rapportait chez lui de quoi faire face aux échéances du lendemain. Un tel résultat devait affriander le mercier. Son ami n'avait pas besoin d'excitant pour retourner dans cette maison dont il était l'un des plus fidèles habitués. Ils y revinrent ensemble d'abord de temps en temps, puis tous les soirs, après la fermeture du magasin. La chance, qui leur fut parfois favorable, mais plus souvent contraire, devint à la fin si obstinément mauvaise pour eux

que Bénard, pris de désespoir, dit un soir à son ami :

—Je n'ai plus rien chez moi qui n'appartienne à mes créanciers. Quand ils auront repris ce qui est à eux, je devrai tant encore, que le seul moyen de me délivrer de mes dettes, c'est d'abandonner la partie et d'aller me jeter à l'eau.

Cette fois ce fut Bourdier qui prit le rôle de l'honnête homme. Il démontra à Bénard que ce violent moyen de n'entendre plus parler de ce qu'il devait était tout simplement une façon expéditive de voler ses créanciers. S'il n'eut pas l'impudence de se compter au nombre de ceux-ci, du moins laissa-t-il entendre à son ami que lui-même, admettant comme exécuté le sinistre projet de Bénard, il aurait à satisfaire seul à des engagements qu'il n'avait pris qu'en vue de l'intérêt commun et d'une mutuelle solidarité.

Il n'est jamais bien difficile de persuader à un homme qui vient de céder à un accès de fièvre que, pour une mauvaise raison qui pousse au suicide, il y en a cent excellentes qui font désirer de vivre. Bénard apprécia la sagesse des objections de son ami, et il promit que, le jeu excepté, il accepterait tous les moyens qui lui seraient proposés pour sortir de cette passe difficile. Alors, lentement, sans secousse, par voie d'insinuation, l'homme habile infiltra si bien ses dangereux conseils dans l'esprit de Bénard que celui-ci se familiarisa avec l'idée d'un départ clandestin. Il se persuada que le meilleur expédient dont il put s'aviser pour se remettre en situation de payer un jour ses créanciers, c'était de fermer boutique à Paris et d'aller ailleurs fonder un nouvel établissement avec tout ce qu'il pourrait emporter de marchandises dans son déménagement nocturne.

Il était donc sorti afin de s'assurer d'une voiture pour la nuit, tandis que Pierre Bourdier s'occupait activement des apprêts du départ, quand Toinette, transie de froid, grelottante, mais certaine enfin d'un abri, vint s'adresser à ce dernier, croyant parler à son oncle Bénard